



# ACADÉMIE DE NANCY-METZ

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Rectorat Division des personnels d'administration et d'encadrement

Nancy, le 12 octobre 2022

Le recteur de la région académique Grand Est  
Recteur de l'académie de Nancy-Metz  
Chancelier des universités

**Vu** le code général de la fonction publique ;

**Vu** le décret n° 2011-979 du 16 août 2011 modifiant le décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985 fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère de l'éducation nationale ;

**Vu** le décret n° 2016-1084 du 3 août 2016 modifiant le décret n°2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat et les décrets relatifs à l'organisation de leurs carrières ;

**Vu** l'avis émis par le collège d'experts compétent à l'égard des d'adjoints techniques de recherche et de formation réuni le 27 septembre 2022 ;

### ARRETE

**Article 1** : Sont inscrits au tableau d'avancement au grade d'adjoint technique de recherche et de formation principal 1ère classe au titre de l'année 2022 :

Nom Prénom	Affectation actuelle
ACKERMANN Jérôme	Université de Lorraine - NANCY
ANTOINE Florence	LGT Jules Ferry - ST DIE DES VOSGES
BECKER Véronique	LPO Condorcet - SCHOENECK
BERNARD Marion	Université de Lorraine - NANCY
BLETNER Arnaud	Université de Lorraine - NANCY
BOUCHER Myriam	Rectorat - NANCY
BOULANT Patricia	Université de Lorraine - NANCY
BOZZETTI Morgane	LGT Jacques Marquette - PONT-A-MOUSSON
BROUTIN Sabine	Université de Lorraine - NANCY
CHENIN Manuel	Université de Lorraine - NANCY
COLIN Jessica	LGT Ernest Bichat - LUNEVILLE
DELETANG Shirley	LPO Jean Hanzelet - PONT-A-MOUSSON
DURET Marie-Françoise	LGT de la Communication - METZ
ERPELDING Laëtitia	Université de Lorraine - NANCY

EYLER Didier	Université de Lorraine - NANCY
FERRY Béatrice	Université de Lorraine - NANCY
FRIKS Noura	Université de Lorraine - NANCY
GAY Christelle	Université de Lorraine - NANCY
GOSSEREZ Audrey	Université de Lorraine - NANCY
GOTTHARDT Valérie	LPO Louis de Cormontaigne - METZ
GOYER Ludivine	LGT Louis Bertrand - BRIEY
GUY Didier	DSDEN - NANCY
KAHL Agnès	LPO Jean-Auguste Margueritte - VERDUN
LAHACHE Didier	Université de Lorraine - NANCY
LESIRE Christine	LGT Jean Lurçat - BRUYERES
LESPINASSE Audrey	Université de Lorraine - NANCY
LODDO Françoise	Université de Lorraine - NANCY
LOUIS Frank	Université de Lorraine - NANCY
LUSTE-CHAA Olha	Université de Lorraine - NANCY
MARCQ Sabrina	Université de Lorraine - NANCY
MARTI Rita	LPO André Malraux - REMIREMONT
MATHIEU Michel	LPO Emmanuel Héré - LAXOU
MAUGAIN Valérie	LGT Jacques Callot - VANDOEUVRE-LES-NANCY
MIFSUD Alexis	LGT Henri Poincaré - NANCY
MULLER Michèle	Université de Lorraine - NANCY
MULLIER Charline	LGT Henri Poincaré - NANCY
OHLMANN Clément	LGT Henri Loritz - NANCY
PERARD Nadia	Université de Lorraine - NANCY
PETERS Nathalie	Université de Lorraine - NANCY
PIANT Valérie	Université de Lorraine - NANCY
PIERSON Hocine	Université de Lorraine - NANCY
POIRIER Magalie	Université de Lorraine - NANCY
QUINET Stella	Rectorat - NANCY
RAJIN Jessica	Université de Lorraine - NANCY
RETORY Liliane	Université de Lorraine - NANCY
ROGY Laurent	Université de Lorraine - NANCY
ROMANELLO Laure	LPO Georges Baumont - ST DIE DES VOSGES
ROUSSEL Thierry	LPO Alfred Kastler - STENAY
SCHWIND Marie-Claude	LPO Félix Mayer - CREUTZWALD

SCOTTO Michaël	Université de Lorraine - NANCY
SELMY Mélanie	Université de Lorraine - NANCY
TABET AOUL Martine	Université de Lorraine - NANCY
TELESCO Yoann	Université de Lorraine - NANCY
THIERRY Florence	Université de Lorraine - NANCY
THOMAS Katia	Université de Lorraine - NANCY
VALDENNAIRE Jeanne Aline	LPO André Malraux - REMIREMONT
VAUBOURG Alexandre	LGT Louis Vincent - METZ
WALTER Julie	Université de Lorraine - NANCY
WANHAM Charly	LGT Jean-Baptiste Vuillaume - MIRECOURT

**Article 2** : Madame la secrétaire générale d'académie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Pour le recteur,  
Pour la secrétaire générale,  
Le secrétaire général d'académie adjoint  
Directeur des ressources humaines

Laurent SEYER



#### VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS

Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez former :

- soit un recours gracieux ou hiérarchique,
- soit un recours contentieux devant la juridiction administrative compétente. Ce recours n'a pas d'effet suspensif.

Si vous avez d'abord exercé un recours gracieux ou hiérarchique dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la présente décision, le délai pour former un recours contentieux est de 2 mois\* :

- à compter de la notification de la décision explicite de rejet du recours gracieux ou hiérarchique ;
- ou à compter de la date d'expiration du délai de réponse de 2 mois dont disposait l'administration, en cas de décision implicite de rejet du recours gracieux ou hiérarchique.

Dans les cas très exceptionnels où une décision explicite de rejet intervient dans un délai de 2 mois après la décision implicite – c'est-à-dire dans un délai de 4 mois à compter de la notification de la présente décision – vous disposez à nouveau d'un délai de 2 mois\* à compter de la notification de cette décision explicite pour former un recours contentieux.

En cas de recours contentieux, vous pouvez saisir le tribunal administratif au moyen de l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

\* 4 mois pour les agents demeurant à l'étranger.